

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT

MONTRÉAL (QC) H2T 1R9

TÉL. 514 903 7627

COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 31 mai 2023

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 4125
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4202-2022.

Autorisation d'un projet visant à évaluer l'interchangeabilité de l'hydrogène dans le réseau de Gazifère inc.

Phase 2.

Demande de délai pour le dépôt des commentaires du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* jusqu'après que nous aurons reçu les documents confidentiels de Gazifère.

Chère Consœur,

Le RTIEÉ est dans l'obligation de demander à la Régie un délai supplémentaire pour le dépôt de ses commentaires jusqu'après que nous aurons reçu les documents confidentiels de Gazifère (ceci étant demandé sans exprimer quelque reproche que ce soit à Gazifère ou à ses procureurs, en comprenant que chacun est de bonne foi et fait du mieux qu'il lui est possible).

En effet, le 15 mai 2023 demandait à Gazifère de lui faire parvenir les versions confidentielles des pièces GI-1, document 1.3 (B-0057), GI-1, document 1.4 (B-0058) et GI-1, document 1.6 (B-0056), ce que nous avons demandé de nouveau en fin de journée le vendredi 19 mai 2023, en priant également Gazifère de nous faire parvenir les versions confidentielles des nouvelles pièces déposées ce 19 mai 2023, à savoir GI-1, Document 1.7 (B-0063), GI-6, Document 1.1 (B-0065) et GI-6, Document 1.2 (B-0066).

Le dimanche 21 mai 2023, nous apprenions avec regret le décès du père de notre analyste Monsieur Jean Schiettekatte et, le mardi 23 mai 2023, demandions à la Régie un délai jusqu'au 31 mai 2023 pour le dépôt de nos commentaires (lequel fut accordé par la Régie) en invitant de nouveau Gazifère à nous transmettre les six documents confidentiels demandés.

Le vendredi 26 mai 2023, nous réitérions cette demande auprès de Gazifère. Son procureur nous informa alors qu'un nouvel engagement de confidentialité devrait être signé à cet effet et nous l'envoya ce vendredi en fin d'après-midi. Celui-ci fut immédiatement signé par Monsieur Jean Schiettekatte et retourné à Gazifère. Le soussigné invita alors Gazifère à transmettre dès à présent ces documents à Monsieur Schiettekatte, en annonçant que M. André Bélisle et le soussigné feraient parvenir leur engagement de confidentialité ultérieurement afin d'y avoir accès également.

Le lundi 29 mai 2023, Gazifère fit parvenir trois des six documents confidentiels à Monsieur Schiettekatte en annonçant que les trois autres seraient transmis ultérieurement.

Le mardi 30 mai 2023, le soussigné déposa à la Régie l'engagement de confidentialité dûment signé par M. Schiettekatte, M. Bélisle et le soussigné et en avisa Gazifère, par sa procureure, en rappelant qu'il leur fallait encore envoyer les documents manquants à M. Schiettekatte.

Le matin du 31 mai 2023, Gazifère, par sa procureure, nous informa d'une difficulté de transmission électronique des trois documents manquants en raison de leur grande taille. Des courriels furent émis de la part de la procureure de Gazifère, de la part de M. Schiettekatte et de la part du soussigné en vue de trouver une solution, mais les documents manquants n'avaient toujours pas été reçus il y a quelques minutes. **Nous avons notamment recommandé à Gazifère de scinder l'envoi par courriel et/ou d'utiliser We Transfer.**

Nous remercions Gazifère, par sa procureure, pour leur recherche d'une solution avec nous. Nous souhaitons de tout coeur que les documents confidentiels manquants puissent être reçus par notre équipe, espérons-le aujourd'hui ou demain. Comme antérieurement mentionné, ces documents sont essentiels à la rédaction de nos commentaires.

Si, comme nous le souhaitons, ces documents sont reçus par nous aujourd'hui ou demain, nous prions la Régie de permettre le dépôt de nos commentaires **après-demain vendredi le 2 juin 2023**, en tenant compte du fait que M. Schiettekatte doit être en déplacement demain.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*, regroupant les organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ESQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).